

REPUBLIQUE FRANÇAISE



- SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 25130229500018

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES

M. 14

Décision modificative 2 (3)

voté par nature

BUDGET : SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE (4)

ANNEE 2016

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	Sans Objet

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	24
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	25
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A4 - Etat des provisions	30
A5 - Etalement des provisions	32
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	33
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	34
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	36
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	37
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	38
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	39
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	43

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE	DM 2 2016
-------------------	---	----------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
		0	

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- sans (2) les programmes d'équipement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (5).

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement) ;
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1 ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II
VUE D'ENSEMBLE		A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	0,00	0,00
+		+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)		0,00	0,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	0,00	0,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)		0,00	0,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	0,00	0,00
---------------------	------	------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
011	Charges à caractère général	1 483 284,50	0,00	-90 216,00	-90 216,00	1 393 068,50
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 334 083,95	0,00	0,00	0,00	2 334 083,95
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	366 648,47	0,00	-35 132,47	-35 132,47	331 516,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		4 184 016,92	0,00	-125 348,47	-125 348,47	4 058 668,45
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	148 835,77	0,00	125 348,47	125 348,47	274 184,24
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 332 852,69	0,00	0,00	0,00	4 332 852,69
023	Virement à la section d'investissement (5)	287 601,38		0,00	0,00	287 601,38
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	161 457,31		0,00	0,00	161 457,31
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		449 058,69		0,00	0,00	449 058,69
TOTAL		4 781 911,38	0,00	0,00	0,00	4 781 911,38

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 781 911,38
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
013	Atténuations de charges	115 000,00	0,00	0,00	0,00	115 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	222 277,81	0,00	0,00	0,00	222 277,81
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 649 383,10	0,00	0,00	0,00	3 649 383,10
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 011 660,91	0,00	0,00	0,00	4 011 660,91
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	10 310,00	0,00	0,00	0,00	10 310,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	262 189,24		0,00	0,00	262 189,24
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 284 160,15	0,00	0,00	0,00	4 284 160,15
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	14 000,00		0,00	0,00	14 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		14 000,00		0,00	0,00	14 000,00
TOTAL		4 298 160,15	0,00	0,00	0,00	4 298 160,15

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	483 751,23
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 781 911,38
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	435 058,69
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - DM - 2016

- (1) Cf. Modalités de vote I-B.
- (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.
- (6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	562 107,32	0,00	0,00	0,00	562 107,32
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	325 954,40	0,00	0,00	0,00	325 954,40
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	596 671,49	0,00	0,00	0,00	596 671,49
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	1 484 733,21	0,00	0,00	0,00	1 484 733,21
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	240,00	0,00	0,00	0,00	240,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	240,00	0,00	0,00	0,00	240,00
45...	Total des opé. pour compte de tiers(8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 484 973,21	0,00	0,00	0,00	1 484 973,21
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	14 000,00		0,00	0,00	14 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	122 769,00		0,00	0,00	122 769,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	136 769,00		0,00	0,00	136 769,00
	TOTAL	1 621 742,21	0,00	0,00	0,00	1 621 742,21

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	104 922,09
---	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 726 664,30
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	933 669,25	0,00	0,00	0,00	933 669,25
16	Emprunts et dettes assimilées (hors165)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	933 669,25	0,00	0,00	0,00	933 669,25
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 664,54	0,00	0,00	0,00	1 664,54
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	219 262,82	0,00	0,00	0,00	219 262,82
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	240,00	0,00	0,00	0,00	240,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	221 167,36	0,00	0,00	0,00	221 167,36

SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - DM - 2016

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles	VOTE (3) III	TOTAL IV = I + II + III
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		1 154 836,61	0,00	0,00	0,00	1 154 836,61
021	Virement de la sect* de fonctionnement (4)	287 601,38		0,00	0,00	287 601,38
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	161 457,31		0,00	0,00	161 457,31
041	Opérations patrimoniales (4)	122 769,00		0,00	0,00	122 769,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		571 827,69		0,00	0,00	571 827,69
TOTAL		1 726 664,30	0,00	0,00	0,00	1 726 664,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 726 664,30
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

435 058,69

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	-90 216,00		-90 216,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00		0,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	-35 132,47		-35 132,47
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	125 348,47	0,00	125 348,47
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		0,00	0,00	0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00
-----------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
---	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	1 483 284,50	-90 216,00	-90 216,00
60225	Livres, disques, cassettes (médiathèque)	11 413,00	0,00	0,00
60228	Autres fournitures consommables	5 900,00	0,00	0,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	10 000,00	0,00	0,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	5 000,00	0,00	0,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	60 000,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	4 240,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	31 003,00	0,00	0,00
60621	Combustibles	11 900,00	0,00	0,00
60622	Carburants	24 932,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	8 794,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	2 200,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	3 000,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	30 903,92	0,00	0,00
60636	Vêtements de travail	2 400,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	9 600,00	0,00	0,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	10 000,00	0,00	0,00
6078	Autres marchandises	9 752,29	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	44 444,49	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	200,00	0,00	0,00
6135	Locations mobilières	61 363,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	1 340,00	0,00	0,00
61522	Entretien bâtiments	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	5 868,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	18 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 500,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	19 685,44	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	45 446,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	520 821,86	-90 216,00	-90 216,00
6182	Documentation générale et technique	1 577,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 330,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 285,00	0,00	0,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	0,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	3 000,00	0,00	0,00
6228	Divers	49 107,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	135 725,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	135 254,00	0,00	0,00
6238	Divers	500,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00
6248	Divers	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages et déplacements	21 500,00	0,00	0,00
6256	Missions	24 800,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	16 200,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	23 400,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	470,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	34 594,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	26 400,00	0,00	0,00
6284	Redevances pour services rendus	2 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	460,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	28 975,50	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	2 334 083,95	0,00	0,00
6331	Versement de transport	11 493,86	0,00	0,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	8 369,32	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	40 548,58	0,00	0,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	38 924,56	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	639 385,00	0,00	0,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	12 135,00	0,00	0,00

SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - DM - 2016

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
64118	Autres indemnités titulaires	105 245,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations non tit.	757 913,99	0,00	0,00
64168	Autres emplois d'insertion	88 710,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	327 429,16	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	203 821,41	0,00	0,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	51 508,07	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	45 000,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 600,00	0,00	0,00
6488	Autres charges	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	366 648,47	-35 132,47	-35 132,47
651	Redevances pour licences, logiciels, ...	2 000,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	115 353,47	-115 132,47	-115 132,47
65738	Subv. fonct. Autres organismes publics	5 400,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat*, personnes privée	243 895,00	80 000,00	80 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		4 184 016,92	-125 348,47	-125 348,47
66	Charges financières (b)	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	148 835,77	125 348,47	125 348,47
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	2 000,00	0,00	0,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	146 835,77	125 348,47	125 348,47
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		4 332 852,69	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	287 601,38	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	161 457,31	0,00	0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	161 457,31	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		449 058,69	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		449 058,69	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 781 911,38	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00
--	-------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	115 000,00	0,00	0,00
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	10 000,00	0,00	0,00
6037	Var. stocks marchandises, terr.nus	5 000,00	0,00	0,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	85 000,00	0,00	0,00
6459	Rembours charges SS et prévoyance	15 000,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	222 277,81	0,00	0,00
7011	Ventes d'eau	4 100,00	0,00	0,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	60 667,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	53 500,00	0,00	0,00
70632	Redevances services à caractère loisir	74 000,00	0,00	0,00
70688	Autres prestations de services	2 480,81	0,00	0,00
7071	Compteurs	12 000,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	530,00	0,00	0,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	15 000,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	3 649 383,10	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	380 325,00	0,00	0,00
7472	Participat° Régions	1 459 361,50	0,00	0,00
7473	Participat° Départements	856 186,00	0,00	0,00
74741	Participat° Communes du GFP	0,00	0,00	0,00
74748	Participat° Autres communes	333 333,00	0,00	0,00
74751	Participat° GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00
74758	Participat° Autres groupements	154 571,00	0,00	0,00
7477	Participat° Budget communautaire et FS	159 497,00	0,00	0,00
7478	Participat° Autres organismes	175 480,00	0,00	0,00
7488	Autres attributions et participations	130 629,60	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	25 000,00	0,00	0,00
751	Redevances pour licences, logiciels, ...	25 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013		4 011 660,91	0,00	0,00
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	10 310,00	0,00	0,00
7718	Autres produits except. opérat° gestion	10,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	100,00	0,00	0,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 200,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	262 189,24	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	262 189,24	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d		4 284 160,15	0,00	0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	14 000,00	0,00	0,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	14 000,00	0,00	0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		14 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 298 160,15	0,00	0,00

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (11)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - DM - 2016

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Cf. Modalités de vote I-B.
- (3) Hors restes à réaliser.
- (4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (11) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	562 107,32	0,00	0,00
2031	Frais d'études	485 475,32	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	76 632,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	325 954,40	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	50 324,83	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	263,45	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	18 292,00	0,00	0,00
21752	Installations de voirie (mise à dispo)	36 104,00	0,00	0,00
2182	Matériel de transport	51 000,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	43 735,13	0,00	0,00
2184	Mobilier	5 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	121 234,99	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	596 671,49	0,00	0,00
2314	Constructions sur sol d'autrui	596 671,49	0,00	0,00
2316	Restauration collections, oeuvres d'art	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 484 733,21	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	240,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	240,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		240,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 484 973,21	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	14 000,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	14 000,00	0,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	14 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées (9)	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	122 769,00	0,00	0,00
2118	Autres terrains	23 142,00	0,00	0,00
2145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	99 627,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		136 769,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 621 742,21	0,00	0,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	0,00
--	------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - DM - 2016

- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2
Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	933 669,25	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	33 377,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	37 500,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	13 800,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	151 596,15	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	330 315,56	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	32 945,50	0,00	0,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	6 000,00	0,00	0,00
1327	Subv. non transf. Budget communautaire	123 779,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	204 356,04	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		933 669,25	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	220 927,36	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 664,54	0,00	0,00
10251	Dons et legs en capital	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	219 262,82	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	240,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	240,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		221 167,36	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		1 154 836,61	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	287 601,38	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	161 457,31	0,00	0,00
28031	Frais d'études	3 286,00	0,00	0,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	3 666,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 389,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 402,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 514,00	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	15 489,00	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	4 067,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 760,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	748,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	8 378,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	27 747,31	0,00	0,00
28184	Mobilier	21 456,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	67 555,00	0,00	0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		449 058,69	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (9)	122 769,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	122 769,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		571 827,69	0,00	0,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 726 664,30	0,00	0,00
				+
		RESTES A REALISER N-1 (10)		0,00
				+
		R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)		0,00
				=
		TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES		0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INT8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - DM - 2016

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé	Categorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1661 Autres emprunts (total)					0,00								O/N	
1662 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1667 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					0,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N										
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de lirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour M&TP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00

SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - DM - 2016

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts «-ventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500,00 €	15/12/2010

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	MATERIEL -OUTILLAGE-INFORMATIQUE	5	15/12/2012
L	MATERIEL AGRICOLE	10	15/12/2012
L	VEHICULES	3	15/12/2012
L	CONCESSION ET DROITS SIMILAIRES LOGICIELS	5	14/06/2013
L	ETUDES NON SUIVIES DE TRAVAUX	5	14/06/2013
L	INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIE	15	14/06/2013
L	PLANTATIONS	15	14/06/2013
L	BATIMENTS LEGERES	10	14/06/2013
L	MATERIEL NAUTIQUE	5	14/06/2013
L	INSTALLATIONS DE VOIRIES	20	14/06/2013
L	FRAIS D INSERTION	5	14/06/2013
L	IMMEUBLES PRODUCTIFS DE REVENUS	50	14/06/2013
L	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	20	14/06/2013
L	MATERIEL MULTIMEDIA, SON, VIDEO	5	14/06/2013
L	RESEAU CABLE	10	14/06/2013
L	MOBILIER	10	14/06/2013
L	MATERIEL SCIENTIFIQUE	7	23/09/2014
L	MATERIEL OPTIQUE	4	23/09/2014
L	MATERIEL ESPACES NATURELS	4	23/09/2014
L	MATERIEL PRODUCTION ENERGIE	10	23/09/2014
L	PONTON	10	23/09/2014
L	STATION TRAITEMENT DE L EAU	12	23/09/2014
L	OBSERVATOIRE, CLOTURE TERRAIN	15	23/09/2014
L	MATERIEL ACCUEIL DU PUBLIC, EXPOSITION	15	23/09/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		343 310,70	343 310,70	128 588,77	214 721,93
T 17904 DU 01/01/2007 CNE STES MARIES DE LA MER	0,00	01/01/2011	36 115,00	36 115,00	0,00	36 115,00
T-38503 DU 01/01/2007 CNES STES MARIES DE LA MER	0,00	01/01/2011	36 115,11	36 115,11	0,00	36 115,11
T-92002 DU 01/01/2007 INTER GIP STES	0,00	01/01/2011	32 969,89	32 969,89	0,00	32 969,89
T-81 11/07/2005 LIBRAIRIE DU PALAIS	0,00	15/05/2012	58,80	58,80	58,80	0,00
T-41 18/07/2005 LIVRES 04/05	0,00	15/05/2012	224,25	224,25	0,00	224,25
T-200 DU 08/11/2005 LIBRAIRIE GUILLAUME	0,00	15/05/2012	61,59	61,59	0,00	61,59
T-245 2005 REGION PACA	0,00	15/05/2012	751,27	751,27	751,27	0,00
T-320 2005 CPAM	0,00	15/05/2012	194,60	194,60	0,00	194,60
T-12 DU 06/04/2006 REGION PACA	0,00	15/05/2012	10 385,91	10 385,91	10 385,91	0,00
T-176 DU 10/11/2006 AGENCE DE L EAU	0,00	15/05/2012	9 140,60	9 140,60	0,00	9 140,60
T-183 DU 06/12/2006 PREFECTURE DE REGION	0,00	15/05/2012	30 000,00	30 000,00	30 000,00	0,00
T-41 DU 16/05/2006 MITLA VIAGGI SRL	0,00	15/05/2012	112,50	112,50	0,00	112,50
T-192 DU 31/12/2006 PREFECTURE REGION	0,00	15/05/2012	115,49	115,49	115,49	0,00
T-202 DU 21/12/2006 REGION PACA	0,00	15/05/2012	2 088,14	2 088,14	2 088,14	0,00
T-92002 DU 01/01/2007 INTEG GIP/DIREN	0,00	15/05/2012	3 145,00	3 145,00	0,00	3 145,00
T-92004 DU 01/01/2007 INTEG GIP/DIREN	0,00	15/05/2012	10 164,47	10 164,47	0,00	10 164,47
T-146 DU 13/06/2008 ECOLE PLAN D ORGON	0,00	15/05/2012	70,00	70,00	0,00	70,00
T-40500 DU 01/01/2007 ASSOC CAMARGUE	0,00	15/05/2012	3 675,37	3 675,37	0,00	3 675,37
T-10900 DU 01/01/2007 AMERBCC/GIP 2004	0,00	15/05/2012	922,47	922,47	0,00	922,47
T-102007 REGION PACA	0,00	15/05/2012	6 669,64	6 669,64	6 669,64	0,00
T-145 2007 DDAF 13 NATURA 2000	0,00	15/05/2012	13 926,27	13 926,27	0,00	13 926,27
T-227 2007 LIBRAIRIE GUILLAUME	0,00	15/05/2012	280,00	280,00	0,00	280,00
T-234 2007 DE MONCHY ROLAND	0,00	15/05/2012	60,00	60,00	0,00	60,00
T-244 2007 REGION PACA	0,00	15/05/2012	43 154,00	43 154,00	43 154,00	0,00
T-188 DU 13/08/2013 REGION PACA	0,00	15/05/2012	13 557,86	13 557,86	13 557,86	0,00
T-192 DU 15/10/2008 REGION PACA	0,00	15/05/2012	6 284,00	6 284,00	0,00	6 284,00
T-328 DU 31/12/2008 ADEME	0,00	15/05/2012	7 905,15	7 905,15	0,00	7 905,15
T-331 DU 31/12/2008 PREFECTURE REGION	0,00	15/05/2012	125,42	125,42	125,42	0,00
T-332 DU 31/12/2008 AGENCE DE L EAU	0,00	15/05/2012	3 087,00	3 087,00	0,00	3 087,00
T-43 2008 LIBRAIRIE GUILLAUME	0,00	15/05/2012	254,00	254,00	0,00	254,00
T-148 2008 PERRAUD VOYAGES	0,00	15/05/2012	190,00	190,00	190,00	0,00
T-288 2008 DDAF BDR	0,00	15/05/2012	42 515,14	42 515,14	0,00	42 515,14
T-330 2008 CARTIER PIERRE	0,00	15/05/2012	147,00	147,00	0,00	147,00
T-343 2008 MANADIERS RACO DI BIOU	0,00	15/05/2012	2 987,81	2 987,81	0,00	2 987,81
T- 347 ELEVEURS TAUREAUX	0,00	15/05/2012	1 122,19	1 122,19	0,00	1 122,19
T-1000 2008 HP INVENT	0,00	15/05/2012	638,84	638,84	0,00	638,84
T-316 2008 CPAM	0,00	15/05/2012	68,55	68,55	0,00	68,55
T-26 DU 27/04/2009 ADEME	0,00	15/05/2012	1 280,00	1 280,00	0,00	1 280,00
T-205 15/12/2009 REGION PACA	0,00	15/05/2012	15 000,00	15 000,00	15 000,00	0,00
T-113 DU 25/06/2009 REGION PACA	0,00	15/05/2012	0,89	0,89	0,89	0,00

SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - DM - 2016

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
T-200 DU 15/12/2009 MANADIERS RACO DI BIOU	0,00	15/05/2012	1 255,13	1 255,13	0,00	1 255,13
T-244 2005 REGION PACA	0,00	15/05/2012	6 491,35	6 491,35	6 491,35	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		343 310,70	343 310,70	128 588,77	214 721,93

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 14 000,00	0,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		14 000,00	0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	14 000,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	14 000,00	0,00	104 922,09	118 922,09

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 450 963,23	0,00	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		1 904,54	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 664,54	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
275	Dépôts et cautionnements versés	240,00	0,00	0,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		449 058,69	0,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges			
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	3 286,00	0,00	0,00
2804421	Sub nat privé - Biens mob, mat, études	3 666,00	0,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	1 389,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	1 402,00	0,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	3 514,00	0,00	0,00
28145	Construct° sol autrui - Installat° généré.	15 489,00	0,00	0,00
28148	Construct° sol autrui - Autres construct	4 067,00	0,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	2 760,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	748,00	0,00	0,00
28182	Matériel de transport	8 378,00	0,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	27 747,31	0,00	0,00
28184	Mobilier	21 456,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	67 555,00	0,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations			
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours			
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers			
59...	Prov. dépréc. comptes financiers			
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	287 601,38	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)	Solde d'exécution R001 (4)	Affectation R1068 (4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	450 963,23	0,00	0,00	219 262,82	670 226,05

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	118 922,09
Ressources propres disponibles	VIII	670 226,05
Solde	IX = VIII – IV (5)	551 303,96

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

- (1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.
 (2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					
6574	1	SUBVENTION COS PNRC	COMITE OEUVRES SOCIALES PNR CAMA	Association	8 500,00
6574	2	FINANCEMENT COURSES TAU STES MARIES DE LA MER	COMITE D ORGANISATION FETES SAIN	Association	7 000,00
6574	3	FINANCEMENT COURSES VACHES SALIN-DE-GIRAUD	CLUB TAURIN PAUL RICARD	Association	3 500,00
6574	4	FINANCEMENT COURSES VACHES SALIN-DE-GIRAUD	CLUB TAURIN PROVENCE AFICIOUN	Association	3 500,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		13,00	0,00	13,00	8,00	5,00	13,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 1 CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 2 CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ASSISTANTE DIRECTION	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
ASSISTANTE GESTION	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
ATTACHE	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
CHARGE ETUDES	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF PROJET	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		17,00	0,00	17,00	11,00	6,00	17,00
ADJOINT TECHNIQUE 2 CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
CHARGE MISSION	A	4,00	0,00	4,00	0,00	4,00	4,00
CHEF DE POLE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHEF POJET	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
INGENIEUR	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
INGENIEUR PRINCIPAL	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1 CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		4,00	0,00	4,00	3,00	1,00	4,00
ADJOINT DU PATRIMOINE 2 CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT PATRIMOINE 1 CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
CONSERVATEUR DU PATRIMOINE	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	0,00	5,00	3,00	2,00	5,00

SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - DM - 2016

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT ANIMATION PPL 2 CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 1 CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATEUR PRINCIPAL 2 CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ANIMATRICE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
CHARGE MISSION	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		39,00	0,00	39,00	25,00	14,00	39,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ANIMATRICE	B	ANIM	465,00	0,00	3-3-1°	CDI Contrat à durée indéterminée
ASSISTANTE DIRECTION	B	ADM	482,00	0,00	3-3-1°	CDI Contrat à durée indéterminée
ASSISTANTE GESTION	B	ADM	482,00	0,00	3-3-1°	CDI Contrat à durée indéterminée
ASSISTANTE GESTION	B	ADM	631,00	0,00	3-3-1°	CDI Contrat à durée indéterminée
CHARGE ETUDES	B	ADM	431,00	0,00	3-3-1°	CDI Contrat à durée indéterminée
CHARGE MISSION	A	TECH	596,00	0,00	3-3-2°	CDI Contrat à durée indéterminée
CHARGE MISSION	A	TECH	459,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
CHARGE MISSION	A	TECH	512,00	0,00	3-3-2°	CDI Contrat à durée indéterminée
CHARGE MISSION	A	ANIM	596,00	0,00	3-3-2°	CDI Contrat à durée indéterminée
CHEF DE POLE	A	TECH	740,00	0,00	3-3-2°	CDI Contrat à durée indéterminée
CHEF DE POLE	A	TECH	719,00	0,00	3-3-2°	CDI Contrat à durée indéterminée
CHEF POJET	A	TECH	628,00	0,00	3-3-2°	CDI Contrat à durée indéterminée
CHEF PROJET	A	ADM	596,00	0,00	3-3-2°	CDI Contrat à durée indéterminée
CONSERVATEUR DU PATRIMOINE	A	CULT	696,00	0,00	3-4	CDI Contrat à durée indéterminée
DIRECTEUR GENERAL	A	OTR	1085,00	0,00	3-3-2°	CDI Contrat à durée indéterminée
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF 2° CLASSE	C	ADM	328,00	0,00	3-1	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	321,00	0,00	3-b	CDD Contrat à durée déterminée
CHARGE MISSION	A	TECH	425,00	0,00	3-3-1°	CDD Contrat à durée déterminée

SYNDICAT MIXTE DU PNR CAMARGUE - SYNDICAT MIXTE PNR CAMARGUE - DM - 2016

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
CHARGE MISSION	A	TECH	459,00	0,00	3-3-1*	CDD Contrat à durée déterminée
CHARGE MISSION	A	TECH	496,00	0,00	3-2	CDD Contrat à durée déterminée
CONTRAT ACCOMPAGNEMENT EMPLOI	C	TECH	321,00	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
CONTRAT AVENIR	C	TECH	0,00	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
CONTRAT AVENIR	C	CULT	0,00	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
CONTRAT AVENIR	C	ADM	0,00	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	B	TECH	384,00	0,00	3-3-1*	CDD Contrat à durée déterminée
TECHNICIEN	A	TECH	358,00	0,00	3-3-1*	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbainisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a* : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...)
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1* : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2* : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3* : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4* : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5* : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents : 21

Nombre de suffrages exprimés : 21

VOTES :

Pour : 53

Contre : 8

Abstentions : 0

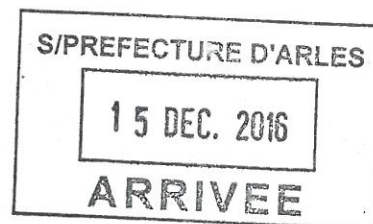
Date de convocation : 26/09/2016

Présenté par le Président
Arles, le 07/12/2016

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A Arles, le 07/12/2016

Les membres de l'assemblée délibérante (2),



Roland CHASSAIN	
AILLET Christelle	
ALIPHAT Béatrice	
ALVAREZ Martial	
ARSAC Bernard	
BACCHI Bernard	
BENEDETTI Mireille	
BERNARD Jérôme	
BLOHORN Bruno	
BONNET Patrick	
CHABAUD Corinne	
DE MURCIA Roger	
DERVIEUX Alain	
GAY Jean-Paul	
GENZANA Bruno	
GRZYB David	
HENAULT Isabelle	
JUAN Nicolas	
KOUKAS Nicolas	
LICARI Pascale	
MARTIN-TEISSEIRE Jean-Marc	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

MASONI Yves	
MAZEL Bertrand	
MINORETTI Marc	
NADDEO Edouard	
RIVAS Henri	
ROSSIGNOL Claude	
SAEZ Patricia	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :